

PROGRAMME DE FORMATION

Pratique théâtrale à visée thérapeutique

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif travaillant auprès de personnes en situation de handicap (mental, psychique).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Identifier tous les facteurs à prendre en compte pour la mise en place d'un atelier théâtre à visée thérapeutique en direction de population en situation de handicap mental ou psychique.

Utiliser les bases pratiques et méthodologiques nécessaires à la mise en place d'un projet théâtre au sein des institutions.

Adapter les outils proposés aux diverses pathologies rencontrées.

Programme

"• Techniques de base de la pratique théâtrale :

- Les fondamentaux du théâtre en référence au cadre théâtral.
- Pratique de jeux de concentration, d'écoute, de mémorisation, d'imagination,...
- Mesurer nos limites corporelles, vocales et d'imagination.
- L'espace de jeu et l'espace spectateur : une notion fondamentale.
- La pratique groupale.
- Les objectifs de la médiation théâtrale à visée thérapeutique en fonction du public.
- La méthodologie de mise en place d'un atelier à visée thérapeutique :
 - La prise en compte du projet de l'établissement, du milieu et de l'âge des participant(e)s, en déterminant les objectifs pour chacun(e).
 - Les apports recherchés par la pratique théâtrale en fonction de leurs besoins.
 - La posture et la disponibilité de l'encadrant(e) / des référent(e)s des ateliers.
 - Les objectifs de la restitution du travail devant un/des public(s).
- Les liens avec d'autres activités au sein de l'institution et les partenariats extérieurs possibles pour renforcer la place de l'atelier au sein de l'institution de façon pérenne.

"

Méthodes et supports

Apports théoriques et méthodologiques. Pratique théâtrale. Mises en situation. Echanges.

Prérequis

Aucune connaissance en techniques de théâtre n'est requise.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.